

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 JUILLET 2020

**Etaient présents :**

- B. CARRERA, maire**
- P. BESSAGNET, adjoint**
- D. JUGAN, adjoint**
- I. AUJON-CHEVALLIER, conseillère**
- C. FAVAREL, conseillère**
- F. PADER, conseillère**
- L. BONET., conseiller**
- P. CHAUDOT, conseiller**
- S. PALANQUE, conseiller**
- H. SOULAYRAC, conseiller**

**Absent :** **P. BARBEAU, procuration à D. JUGAN**

La séance est ouverte à 20 heures 30 par la signature de la feuille de présence

- H. SOULAYRAC est désigné secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente

### **Monsieur le Maire passe ensuite à l'ordre du jour :**

- Le Conseil Municipal est appelé à voter, à bulletin secret, pour désigner le délégué de la commune et ses 3 suppléants qui devra voter à l'élection sénatoriale du 27 septembre 2020.

En préambule, Monsieur CARRERA rappelle qu'il s'agit pour le délégué et éventuellement pour les suppléants d'un vote obligatoire, sous peine d'une amende.

Monsieur CARRERA Bernard étant candidat est élu délégué à l'unanimité au premier tour.

Il est procédé ensuite à l'élection à bulletin secret des suppléants. Sont élus à l'unanimité et classés en raison de l'âge, Monsieur JUGAN Daniel, Madame AUJON-CHEVALLIER Ilona et Monsieur PALANQUE Sébastien.

- Monsieur le Maire expose le compte rendu de la désignation des membres des commissions de la Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne.

Il en ressort essentiellement que Monsieur MERCIER, maire de Preignan, a été élu Président de cette instance. Il sera assisté de quinze vice-président(e)s, chacune et chacun en charge d'une commission spécifique

- Monsieur Carrera nous informe qu'il a inscrit notre commune pour participer à quatre commissions.

A la commission « Territoires et Urbanisme » se proposent C. FAVAREL et S. PALANQUE

A la commission « Social et Médico-social » Monsieur D. JUGAN,

A la commission « Numérique et Informatique » Madame I. AUJON-CHEVALLIER,

A la commission « Jeunesse et Petite Enfance » Monsieur L. BONET

Ces commissions seront mises en place exclusivement par les conseillers communautaires et nous espérons que les conseillers municipaux pourront y participer

- Les services départementaux des impôts ont fait connaître, pour notre commune, les membres de la Commission des Impôts Directs.

Titulaires, de Mesdames et Messieurs FAVAREL Corine, BESSAGNET Pierre, BONET Loïc, TOULOUSE Suzanne, BRESSAC Claude et CAPDEVILLE Paule.

Suppléants, Mesdames et Messieurs BIALIC Jean, BARBEAU Pierre, CHAUDOT Philippe, PADER Fabienne, ALIAS Françoise et VOISIN Sébastien

### **Le reste de la séance est consacré aux questions diverses :**

- Concernant le court de tennis municipal, Monsieur le Maire indique qu'une entreprise spécialisée a été contactée pour son nettoyage/démoussage.  
Nous sommes en l'attente du devis qui devrait s'élever à 1000 euros environ
- Toujours à ce titre, un utilisateur régulier, d'une commune avoisinante, a effectué un don à la commune de 40 € pour participer au remplacement du filet qui a bien vécu ; le Conseil remercie le généreux donateur
- Monsieur PALANQUE estime qu'il serait utile et agréable que le carillon de l'église du village égrène les heures de la journée. Aucune objection n'étant soulevée, Monsieur CARRERA indique que des recherches vont être effectuées pour évaluer ce projet
- En tant que membre du Comité des Fêtes, Monsieur PALANQUE propose d'utiliser tout ou partie de la subvention municipale pour la réalisation d'un repas réservé aux habitants du village. Compte tenu de la situation sanitaire actuelle il est en effet impossible de prévoir une fête au village comme les autres années. Ce repas commun, à la même période que cette manifestation annuelle, viendrait marquer cette échéance habituelle. Il faut cependant attendre l'évolution de la pandémie et les prochaines recommandations sanitaires.

**Aucune autre question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures**